



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## Statistiques

Question écrite n° 2508

### Texte de la question

M Eric Raoult attire l'attention de M le ministre de l'intérieur sur l'évolution des statistiques de la délinquance et de la criminalité sur le premier semestre 1988. Il lui demande de bien vouloir lui préciser, au niveau national, d'une part, et au niveau départemental de la Seine-Saint-Denis, d'autre part, l'évolution du nombre des délits et crimes enregistrés de janvier à juillet 1988.

### Texte de la réponse

Reponse. - Au niveau national, la tendance du premier semestre 1988 fait apparaître une poursuite de la baisse de la criminalité et de la délinquance en France (- 2,25 p 100), cependant moins marquée qu'au premier semestre 1987 (- 4,08 p 100). Si l'ensemble des vols (- 2,76 p 100) et des infractions contre la paix publique et les réglementations (- 9,47 p 100) sont en baisse, on enregistre, en revanche, une hausse des crimes et délits contre les personnes (+ 16,53 p 100) et une relative stabilité de la délinquance économique et financière (+ 1,99 p 100). Le tableau ci-après souligne l'évolution de certaines infractions les plus significatives entre le premier semestre 1987 et le premier semestre 1988. Voir tableau dans le JO no 07 (année 1989). Le département de la Seine-Saint-Denis échappe à ce schéma général et a enregistré la plus forte baisse (- 14,77 p 100) de la criminalité et de la délinquance constatée par les services de police et de gendarmerie de toute la région d'Ile-de-France (- 5,30 p 100). Au premier semestre 1988, la diminution des crimes et délits dans le département de la Seine-Saint-Denis est essentiellement due à un recul de la délinquance de voie publique, et notamment des : cambriolages (- 20,08 p 100), dont ceux d'habitations générales (- 21,49 p 100) ; vols à la roulotte (- 17,94 p 100) ; vols d'automobiles (- 27,37 p 100) ; vols de deux-roues à moteur (- 10,42 p 100) ; vols à main armée (- 41,76 p 100) ; autres vols violents (- 18,57 p 100). Quant à certaines hausses enregistrées dans le département, elles révèlent plus une activité accrue des services que le développement de tel type de délinquance. Il s'agit notamment des : délits à la police des étrangers (+ 11,04 p 100) ; infractions à la législation des stupéfiants (+ 9,85 p 100) ; faux documents (identité + circulation) (+ 14,41 p 100). Il convient aussi de noter que l'ensemble des homicides est en nette hausse : cinquante-six faits contre vingt-cinq au premier semestre 1987. L'ensemble de ces données doit toutefois être accueilli avec prudence. Les résultats, sur un semestre sont trop partiels pour permettre de dégager de réelles évolutions : ils ne donnent que des tendances. De plus, une nouvelle nomenclature des infractions a été mise en place dans les services de police et de gendarmerie au 1er janvier 1988 pour permettre une analyse affinée d'un certain nombre d'infractions. De même, un guide de méthodologie statistique a été diffusé pour fixer des règles comptables rendant la collecte statistique plus homogène. Les données statistiques du premier semestre 1988 doivent donc être analysées avec une particulière circonspection pour certains index, quant à leur évolution par rapport aux semestres antérieurs.

### Données clés

**Auteur :** [M. Raoult](#) 

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question** : 2508

**Rubrique** : Delinquance et criminalite

**Ministère interrogé** : intérieur

**Ministère attributaire** : intérieur

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 19 septembre 1988, page 2567